



**DEVELOPPEMENT DURABLE
REDUCTION DES DECHETS**

**VILLE ESTAIRES
SAMEDI 5 MARS 2011**

Quelles sont les compétences en matière d'ordures ménagères?

Pour obtenir des coûts compétitifs en matière de collecte et de traitement, les communes doivent s'associer

- La municipalité d'Estaires a laissé sa compétence ordures ménagères à la Communauté de Communes Flandre-Lys.
- La CCFL a gardé la compétence collecte pour rester au plus proche de sa population et pouvoir entreprendre une politique de réduction de déchets bien avant les lois du Grenelle de l'environnement.



- Le SMICTOM a repris les compétences traitement des ordures ménagères, collecte volontaire du verre mais aussi gestion des déchèteries.
- Le syndicat mixte Flandre-Morinie (SMFM) traitera les ordures ménagères du SMICTOM mais aussi SM Lys audomarois et du SIROM Flandre nord dans un incinérateur près d'Arques.
- Les intercommunalités passent des marchés avec des prestataires pour effectuer cette mission de service public. Véolia collecte par exemple les ordures ménagères pour la CCFL.



Quelle est la différence entre la REOM et la TEOM?

REOM: Redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Elle est fonction du service rendu. Elle est dite incitative lorsque les efforts de réduction de déchets se traduisent par une baisse du cout.

Chez nous elle est fonction de la taille de la poubelle et du nombre de présentations

TEOM: Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Elle est fonction de la valeur locative du logement et elle est prélevée par les impôts fonciers.

Points importants des dernières années

En 2004, la CCFL s'est engagée dans la mise en place de la redevance incitative.

La TEOM fait place à la REOM.

Le SMICTOM a signé un avenant sans appel à la concurrence (marché principal de 10 ans) avec son prestataire qui prévoit une rétribution pour une large part fixe (70%), qui ne permet pas de récompenser les efforts de la population dans la réduction de production de déchets.

- La déchèterie d'Estaires ouvre en 2007 et trouve rapidement son public
- La déchèterie d'Estaires évolue
 - Elle reprend de plus en plus de types de déchets, les DASRI, les radios,... et améliore son tri, DEEE,...
 - Elle aménage ses horaires pour permettre une ouverture plus importante en été et mieux répondre aux besoins de la population
 - Elle s'agrandit en 2010 pour permettre une meilleure fluidité du trafic, un tri plus important des déchets pour permettre une meilleure valorisation et un accueil d'utilisateurs de plus en plus nombreux



- *L'année 2010 a été une année très importante.*

En 2010, sous la pression de la CCFL, le SMICTOM a revu ses statuts et a permis à la CCFL de reprendre la compétence de la collecte des ordures ménagères.

Il reste au SMICTOM les déchèteries, la collecte du verre et surtout le traitement des ordures ménagères.

La CCFL a réussi,

grâce à la redevance incitative, qui permet un gain de temps de collecte et en privilégiant un coût compétitif, à passer un marché en baisse de 25 %.

La prestation sera payée à la tonne de déchets collectés et permettra enfin aux habitants de profiter de leurs efforts de réduction de déchets



- Les comptes de 2010 seront pour la première fois équilibrés et l'augmentation de 2011 de l'ordre de 10 % permettra d'effacer les dettes du passé.
- Les années futures seront plus sereines. Nous resterons très vigilants sur l'arbitrage du tribunal administratif et sur les couts réclamés par le SMICTOM.
- Le nouveau marché a remis en place des services, une collecte de déchets verts et une collecte des emballages de nos commerçants.
- Il reste encore à travailler sur ce dernier sujet.

Evolution du cout pour l'usager

La CCFL baisse de manière importante les montants de la REOM alors que la facture SMICTOM varie peu...

La loi permet de rester déséquilibrer pendant 5 ans.

Nous devons depuis 2 ans à nouveau équilibrer les comptes d'où une augmentation importante de la redevance.

Nature et année des sommes perçues	TEOM 2004	REOM 2005	REOM 2006	REOM 2009	2009/2004
Ordures ménagères pour 4 personnes	326 €	306 €	169€	194 €	- 40.5%

Les augmentations de ces dernières années ne doivent nous faire oublier les une baisse globale depuis 2004.

L'année 2011 verra une hausse plus modérée de la redevance (10% contre 26% en 2010).

Les années futures seront plus faciles...

Quelques questions?

- ***Pourquoi continuer de trier ?***

- Les ressources de notre planète ne sont pas infinies, il faut recycler les matières premières
- Coût plus faible à condition de bien trier ses déchets
la poubelle de recyclage supporte des coûts de collecte, de tri, de refus de tri mais reçoit également des aides d'éco-emballage.

La différence de coût est de l'ordre de 27%.

Notre refus de tri reste encore trop important dans la commune par rapport aux autres et augmente nos coûts d'ordures ménagères

- ***La partie fixe reprend-elle uniquement la location des poubelles ? Pouvons-nous les acheter ?***

La partie fixe ne comprend pas que la location des poubelles.

Son montant est calculé pour développer l'incitatif tout en garantissant les recettes.

Elle reprend les déchèteries, la collecte du verre, les frais de gestion du SMICTOM et de la CCFL, l'adhésion à Flandre-Morinie ,...

Une étude est en cours à la CCFL pour mieux optimiser les coûts demandés à l'utilisateur (déchets ménagers et recyclables, partie fixe et proportionnelle)



Que pouvons-nous faire pour diminuer notre quantité de déchets?

Les déchets collectés en France représentent

- près de 350 kg/an/habitant collectés
- + 200 kg/an/habitant mis en déchèterie.

C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans !

Nous pouvons les réduire assez facilement en modifiant nos comportements et bien souvent en réduisant aussi nos dépenses,
Voici quelques conseils:



Cela commence au moment de l'achat.

- Selon l'ADEME, les déchets de nos chariots de course pèsent
 - en moyenne 73 kg/an/hab. (14 % contenu)
 - en adoptant une éco-attitude, 47 kg/an /hab.
 - dans le cas contraire, 97kg/an/hab.
- Avant de penser achat, penser emprunter ou louer
- N'acheter que ce que l'on a besoin
- Réserver les produits à usage unique (lingettes, vaisselle en carton, essuie-tout, bouteilles eau,...) à des cas particuliers
- Eviter les emballages superflus (25% poids poubelles), privilégier produits vendus au détail ou en vrac, les recharges de lessive,..., le commerce de proximité

Nous pouvons aussi mieux utiliser

- Inscrivons stop-pub sur notre boîte aux lettres (gain de 15 kg/an /hab.)
- Imprimons ce qui est indispensable et si possible en recto/verso
- Buons de l'eau du robinet (gain 12 kg/an/hab.)
- Respectons la dose des produits ménagers et d'hygiène (lessives,...) et préférons les produits concentrés
- Entretienons et réparons nos appareils défectueux, cela permet en plus des emplois de proximité



Et comment moins jeter?

- Commençons notre compost avec nos déchets de jardin, nos épluchures de légumes, nos coquilles d'œuf,... (gain 40 kg/an/hab.)
- Donnons une seconde vie à nos produits en les vendant (vide grenier,...) ou en les donnant (vêtements, jouets,...) à nos associations de proximité .
- Arrêtons le gaspillage alimentaire, les produits non consommés (date de péremption,..., gain de 7 kg/an/hab.) ou nos restes de repas (pain, légumes abimés,..., gain 13 kg/an/hab.)

Et enfin mieux trier

- Les habitants du SMICTOM hors CCFL génèrent en moyenne 344 kg/an d'ordures ménagères,
- les habitants de la CCFL 210 kg/an
- et les habitants de la communauté de communes de la Porte d'Alsace 87 kg/an !

Pour résumer

**Mieux tu achètes, plus tu tries,
plus tu compostes et moins tu payes**

Optimisons alors la taille de nos poubelles

Situation actuelle sur deux semestres			Situations possibles			Ecart mini/max i
Taille poubelle	Nombre d'enlèvements	Coût	Taille poubelle	Nombre d'enlèvements	Coût	
140 l	43	174,25 €	120 l	51	174,92 €	12,80%
			180 l	34	196,67 €	
140 l	20	120,43 €	80 l	35	116,24 €	22,70%
			180 l	16	142,67 €	
140 l	10	97,03 €	80 l	18	86,49 €	37,20%
			120 l	12	92,24 €	
			180 l	8	118,67 €	

Ce calcul est théorique.

Il faut bien étudier son besoin, en particulier les
périodes particulières (Noël,...)
Il faut observer ses poubelles



Merci pour votre attention
A votre disposition

